



# Compte rendu du CSE réseau France 3 des 4 et 5 mai 2022



## LE CSE en bref

---

**Des stalactites dans le dialogue social** – Ce nouveau mandat a commencé par un bras de fer et a vu défiler les huissiers et les assignations devant le tribunal. La question de la santé au travail est devenue le 1<sup>er</sup> enjeu.

**Manquements et répression à la nantaise** – Après avoir laissé pourrir la situation au service IMG et avoir ignoré les très nombreuses alertes des RP, la direction croit pouvoir s'en sortir en sanctionnant les lampistes. Les élus ont voté une alerte et une expertise, alors que la moitié des salariés du service, dont le chef de service est en arrêt de travail.

**L'immobilier de la discorde** – Déterminée à transférer la station de France 3 Côte d'Azur d'Antibes à Nice, au grand dam des salariés, la direction entame le processus d'information consultation des élus, alors que ces derniers ont déjà diligenté une expertise et saisi la justice.

**360° technologique** – la commission a fait le point sur les projets et les outils du réseau régional. Parmi les sujets évoqués, les régies automatisées, les drones, la 5G et les ondes électromagnétiques.

**La direction du Réseau range sa chambre** – Le patron du Réseau, Philippe Martinetti a réorganisé sa direction qui compte 45 personnes, directeurs régionaux compris, avec 3 grandes directions pilotées par Alain Astarita, Xavier Riboulet et Jacques Paté.

## Dialogue social sous surveillance

---

En ouverture de séance, la DRH de FTV, Laurence Mayerfeld, s'est invitée pour proposer un compromis aux élus dans le bras de fer qui les oppose à la direction sur la CSSCT (la commission santé, sécurité et conditions de travail du CSE).

Pour rappel, lors de la réunion constitutive, nous avons désigné 8 membres alors que les accords n'en prévoient que 6. Dans la foulée, la direction a envoyé ses huissiers assigner les membres désignés et le CSE, afin de faire annuler notre délibération.

La direction a finalement proposé que la CSSCT du Réseau passe de 6 à 7 membres, ce que les élus réclamaient depuis un an, en vain. Le bras de fer n'aura donc pas été inutile.

Au final, la direction va retirer son action en justice et les élus désigneront 7 nouveaux membres au mois de juin.

Dans leur éliminaire, les élus CGT ont rappelé leurs exigences en matière de dialogue social et de prise en compte réelle de la santé des salariés.

Piqué au vif, le directeur du Réseau a répliqué : « je le redis – vous pouvez en douter – je ferai tout pour que nous ayons un dialogue social renouvelé et mieux partagé. Il y a des défauts, de mon point de vue et du vôtre, sur la méthode. La dichotomie entre les paroles et les actes. Je ferai du mieux avec les prérogatives qui sont les miennes ».

A l'ordre du jour, quelques exemples du chemin qui reste à faire...

## Alerte pour risque grave à Nantes

---

Les élus ont déclenché un risque grave et voté pour une expertise, à la demande des représentants de proximité de Nantes, suite à un accident du travail et plusieurs arrêts maladie au service IMG de Nantes.

Un certain nombre de dysfonctionnements du service, de carences managériales et de manquements des directions successives ont conduit à une dégradation des relations de travail et à une procédure disciplinaire. A l'origine de cette procédure, une investigation simpliste externalisée auprès d'un cabinet. Les élus ont de fortes réserves sur l'instruction du dossier. Ils ont mandaté l'expert CEDAET pour faire la lumière sur les causes organisationnelles qui ont entraîné une dégradation de la santé des salariés dans le service.

Encore une fois, les multiples alertes des RP depuis deux ans ont été coupablement ignorées par les directions à tous les niveaux. Le chemin pour passer des paroles du directeur du Réseau aux actes est encore très très long...

## Projet de relocalisation de la station d'Antibes

---

La direction a lancé le processus d'information/consultation du CSE autour du très controversé projet immobilier de France 3 Côte d'Azur.

Là encore, les élus ont dû tordre le bras à la direction de l'entreprise qui a décrété que la station devait déménager et déroule son projet sans en référer ni aux salariés ni à leurs élus.

Si la direction a décidé de consulter les élus, c'est que le CSE l'a assignée en justice pour entrave à ses prérogatives. En parallèle, les élus avaient voté début mars le recours à une expertise, mais la direction a trainé des pieds et n'a toujours pas signé la lettre de mission, un mois après l'avoir reçue... Que disait le président du CSE, déjà, dans son propos introductif ? Ah oui : « La confiance ne se décrète pas, elle se construit. Oui, par des faits et des actes ». On n'aurait pas pu mieux dire...

A ce stade, la direction prétend consulter les élus sur le projet de bail avec la municipalité de Nice. Pour rappel, France Télévisions a répondu à un appel à projets lancé par la mairie pour attirer des entreprises audiovisuelles sur le site des studios de la Victorine, gloire passée du cinéma français. France Télévisions a été la seule à répondre pour une parcelle de 2500 m<sup>2</sup> sur laquelle elle veut construire une nouvelle station à 15 M€. Elle a été retenue par la municipalité et s'apprête donc à signer un bail emphytéotique de 55 ans, au terme duquel le bâtiment qu'elle aura construit et financé deviendra la propriété de la ville.

Au-delà des considérations financières du projet, les impacts sur les salariés sont très importants et doivent être étudiés finement, ce qui ne semble pas avoir été fait jusqu'ici.

Le document présenté par la direction (le 1<sup>er</sup> du genre alors que la direction évoque sa volonté de déplacer la station d'Antibes à Nice depuis 7 ans) se contente d'évoquer des temps de trajet domicile/travail augmentés de 20 à 40 minutes pour certains salariés, ce qui est considérable. Les alternatives crédibles ne sont pas précisées.

De même les grands principes de la future station (nature des équipements techniques, dimensionnements des espaces) ne sont pas explicités et n'ont jamais été discutés avec les salariés. La direction centrale de l'immobilier et des moyens généraux à la manœuvre sur le dossier, se contente de répondre que cela correspond au schéma directeur immobilier (qu'on n'a jamais vu) et au « programme technique générique » élaboré en haut-lieu par la direction technique du Réseau.

Selon ces nouveaux dogmes, les nouvelles stations n'auraient plus qu'un seul plateau, n'auraient plus de cantine, des open-Space avec bureaux partagés, etc.

Interrogée à plusieurs reprises, la direction régionale de PACA est bien en peine de répondre à quoi que ce soit, alors que le DRH du Réseau a osé affirmer aux élus que c'est elle qui pilotait le projet. La bonne blague...

Même pour ce qui relève de sa responsabilité, la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUER), le directeur régional n'est pas capable de dire si cela a été fait. C'était pourtant particulièrement important, puisque le DUER de la station d'Antibes ne mentionne pas les risques d'inondations. Embêtant, quand c'est justement ce risque qui justifie le déménagement selon la direction.

En termes de dialogue social et de politique de préservation de la santé des salariés, on est encore trèèèèèè loin de la promesse...

## Départ de Pascale Robert

---

Les élus ont unanimement donné leur accord au départ à la retraite de Pascale Robert dans le cadre de la RCC.

Pascale Robert, documentaliste à Nantes, était représentante du personnel, secrétaire de l'IP sur le précédent mandat. C'est à ce titre que le CSE était consulté, car Pascale était salariée protégée.

Pascale a souligné que ce 1<sup>er</sup> mandat de RP avait été lourd à porter. Elle a dit regretter que l'entreprise soit aussi verticale, qu'il n'y ait pas d'autonomie des antennes contrairement aux

discours, que l'on écoute plus les cols blancs que les gens du terrain, que les choses soient de moins en moins intéressantes, ce qui aboutit à la démobilitation des salariés.

Les élus CGT ont salué l'élue investie et la camarade qu'elle a été. Elle va nous manquer, même si de jeunes élus ont pris la relève à Nantes.

## Commission nouvelles technologies

---

La commission s'était réunie en février mais n'avait pas pu en rendre compte aux élus.

La commission a fait un tour d'horizon des grands sujets technologiques. [Voir le compte-rendu.](#)

Parmi les sujets évoqués, la 2e phase de déploiement du NRCS (OpenMédia) qui a pris 6 mois de retard car l'éditeur du logiciel, CGI, doit faire des développements supplémentaires pour l'adapter au Réseau France 3 (quelle surprise...). Le lancement dans les stations pilotes d'Orléans et de Nantes n'aurait finalement lieu qu'au 2e trimestre 2023 au lieu de l'automne prochain.

La conséquence, c'est aussi un retard de 5 mois pour l'expérimentation sur les nouvelles régies sur la « plateforme de qualification » de Strasbourg. Elle démarrerait au mieux en décembre. Nous rappelons qu'elle devra faire l'objet d'un appel à volontaires (2 techniciens par antenne) dans l'ensemble du réseau régional.

Les élus ont débattu de l'utilisation des Aviwest et autres systèmes 4G/5G. La direction rechigne à faire faire des études poussées autour des impacts en termes d'ondes radio-électriques. Les élus appellent à faire des mesures dans les conditions d'utilisation réelles. En effet, on observe de plus en plus une utilisation de ces émetteurs dans le sac à dos – contrairement aux préconisations – dans des espaces clos comme la voiture, où le risque est multiplié. On rappelle que la direction a l'obligation absolue de protéger la santé des salariés ; le principe de précaution est donc incontournable. La CSSCT réclame en vain une réunion à ce sujet depuis un an.

## Évolution de l'organisation de la direction du Réseau France 3

---

Quand il est arrivé à la tête du Réseau, Philippe Martinetti avait annoncé sa volonté de revoir la structuration de la direction pour la rendre plus lisible et plus resserrée.

6 mois après la date prévue, la nouvelle organisation a été présentée aux élus.

Côté direction resserrée, la promesse n'est pas au rendez-vous, l'effectif est stable, avec 45 personnes. Réponse du directeur : il s'agit d'une organisation qui est en mouvement. Traduction : c'est censé continuer à évoluer. Par exemple les redéploiements annoncés vers les régions sont pour l'instant en stand-by...

Dans les grandes lignes, 3 grandes directions transversales sont rattachées à Philippe Martinetti :

- Une direction de la coordination et du pilotage transverse (Alain Astarita). Cette direction regroupe la coordination des IMG, l'animation des APS (préventeurs sécurité) et les DDMPO (directeurs délégués à la performance opérationnelle, les ex-régulateurs des pôles)
- Une direction du projet Proximité (Xavier Riboulet). Elle chapeaute ce qu'il reste du projet de régionalisation, y compris le sport régional (Fabrice Goll) et crée un service de la prospective numérique (2 personnes), chargé, pour la partie programmes, de l'innovation avec de nouveaux formats ou des contenus vidéo. Un rôle pas très compréhensible pour les élus.
- Une direction de la coordination des antennes régionales (Jacques Paté), qui est présentée comme en soutien ou en coordination des antennes qui auront la main sur leur programmation. Elle comprend l'administration de la production, la coordination des programmes régionaux, le fameux fonds de soutien aux projets régionaux, etc. Selon M. Martinetti, il s'agit d'une direction qui a vocation à être de plus en plus décentralisée. Ainsi la coordination des documentaires est d'ores et déjà confiée au DAC (délégué antenne et programmes) des Pays de la Loire, Olivier Brumelot.

En plus de ces 3 pôles transversaux, Philippe Martinetti a sous sa responsabilité les 13 directrices et directeurs régionaux, la direction de la communication régionale (4 personnes) et le secrétariat général (2 personnes), dont le rôle se borne à gérer les relations avec le CIRCUM, vu que toutes les autres prérogatives d'un secrétariat général (représentation interne et externe, relations avec les pouvoirs publics, gestion des COM, relations avec les autres directions de l'entreprise, etc.) sont confiées au pôle coordination et pilotage transverse d'Alain Astarita. Les élus se sont étonnés qu'un secrétariat général perdure ; « c'est une organisation vivante », répond à nouveau M. Martinetti, dans un bel élément de langage.

Pour rappel, la direction technique/fabrication (Michaël Friederich) est directement rattachée à la direction des technologies de FTV (Frédéric Brochard) et n'appartient pas au réseau régional. De même la direction de l'information régionale (Isabelle Staes) – et son service du numérique régional (Frédérique-Marie Lamouret) – est rattachée à la direction de l'info de FTV.

## Vie du CSE

---

Les élus du CSE ont poursuivi les désignations dans les différentes instances et commissions. Les désignations se sont faites à l'unanimité.

### Représentants de proximité

France 3 Poitou-Charentes. Les élus ont modifié la désignation d'un des sièges CFDT. Alain Bortot devient titulaire et Carine Grivet devient suppléante.

France 3 Bourgogne. A la demande de FO, le vote pour compléter l'instance de proximité a été reporté au mois de juin. En attendant, l'instance fonctionne avec 4 élus titulaires au lieu de 5 (2 CFDT, 1 CGT et 1 FO) et a désigné un secrétaire provisoire.

## **Mandataires ASC**

A Dijon et Amiens, les élus ont désigné des présidentes de commission ASC qui ne sont ni RP ni élues du CSE. Pour des raisons de responsabilité juridique pour la trésorerie, les élus ont désigné en complément des mandataires trésorerie/banque. Mathieu Krim à Amiens, en complément de la présidente Isabelle Debraye ; Patrick Genevois à Dijon, en complément de Marilynne Barate.

## **Mandataires du CSE dans les organismes de gestion des cantines**

CIR (comité interentreprises de restauration) de Nancy : Laurent Maas et Angélique Sergent.

CIR de Lyon : Dominique Jachez et Patrick Dehais.

AIR (association interentreprises de restauration) de Toulouse : Bruno Demange, Sabrina Martin et Jean-Hervé Guilcher

## **Mandataires dans les cantines en gestion directe**

Cantines de Marseille et Antibes : Eliane Dos Santos

Cantine de Bordeaux : Sabrina Corrieri.

## **Commission restauration**

La commission restauration est composée des différentes mandataires désignés (ci-dessus). Elle est présidée par Laurent Maas (Nancy), vice-présidente Sabrina Martin (Toulouse).

## **Composition des autres commissions**

### **Commission économique-structure**

Rapporteur : Danilo Comodi – Membres : Bruno Demange (Nancy), Annette Desprez (Marseille), Vincent Habran (Grenoble) et Pascal Lefebvre (Lille).

### **Commission des marchés**

Président : Pascal Duquenne (Lomme), vice-présidente : Laurence Romet – Membres : Claude Fallas (Clermont-Ferrand), Vincent Habran (Grenoble), Pierre Mouchel (Bordeaux) et Thierry Pujo (Limoges).

### **Commission de l'emploi et de la formation**

Président : Pascal Lefebvre (Lille), vice-président : William Maunier (Metz) – Membres : Christophe Amouriaux (Nantes), Cédric Barneron (Grenoble), Laurence Collet (Antibes), Régis Engrand (Reims), Myriam Figureau (Lyon), Emmanuel Frideritzi (Fabrique Nancy), Zohra Hamdane (Amiens), Béatrice Mariani (Antibes), Nicolas Marousez (Amiens), Hervé Morin (Bordeaux), Christophe Porro (Marseille) et Thierry Pujo (Limoges).

### **Commission de l'égalité professionnelle**

Présidente : Myriam Figureau (Lyon), vice-président : Grégory Hen (Fabrique Marseille) – Laila Agorram (Caen), Séverine Danguin (Metz), Romane Idres (Amiens), Carole Méhu (Rennes), Sophie Naumovitz (Orléans), Marie-Charlotte Perrier (Grenoble), Catherine Reggianini (Metz) et Anne-Sophie Saboureau (Lyon).

### **Commission de la diversité et du handicap**

Président : Laurent Maas (Nancy), vice-présidente : Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux) – Membres : Nataly Badie (Nancy), Jean-Manuel Bertrand (Marseille), Audrey Bioud (Grenoble), Sabine Daniel (Caen), Elisabeth Phily (Lyon), Laurence Romet (Amiens), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Sylvie Tuscq-Mounet (Bordeaux).

### **Commission d'information et d'aide au logement**

Président : Pascal Lefebvre (Lille), vice-président : Thierry Pujo (Limoges) – Membres : Séverine Dangin (Metz), Bruno Demange (Nancy), Patricia Jomain (Lyon) et Christophe Porro (Marseille).

### **Commission des moyens internes de fabrication**

Président : Laurent Faure (Fabrique Toulouse), vice-président : Grégory Hen (Fabrique Marseille) – membres : Alexandre Babelot (Fabrique Nancy), Sophie Bock (Fabrique Strasbourg), Pascal Duquenne (Fabrique Lomme), Jérôme Gardon (Fabrique Lyon), Sébastien Lebailly (Fabrique Vendargues), Olivier Loutz (Fabrique Strasbourg), Thierry Lavail (Fabrique Marseille), Eric Masson (Fabrique Lyon), Tancrède Péchon (Fabrique Vendargues) et Christophe Porro (Marseille).

### **Commission des antennes numériques et linéaires et de l'information locale et régionale**

Présidente : Claire Lacroix (Marseille), vice-président : Julien Le Coq (Clermont-Ferrand) – membres : Nadia Adell (Bordeaux), Clément Alet (Rodez), Valérie Bour (Marseille), Amélie Douay (Dijon), Catherine Gauberti (Caen), Olivier Mélinand (Brest), Denis Milan (Lyon), Hervé Morin (Bordeaux), Jean-Yves Olivier (Perpignan) et Cécile Poure (Strasbourg).

### **Commission des nouvelles technologies**

Président : Bruno Demange (Nancy), vice-président : Olivier Mélinand (Brest) – Membres : Teddy Caruel (Reims), Hervé Colosio (Rouen), Benoît Hardonnière (Fabrique Vendargues), Valérie Jach (Toulouse), Thierry Rey-Suarès (Rennes), Vincent Rivière (Poitiers), Sylvain Tocco (Rouen) et Emilien Vanrenterghem (Lille).

### **Commission des activités sociales et culturelles du Réseau**

Présidente : Nancy Gressier (Lille), vice-président : Thierry Pujo (Limoges) – Membres : Maryline Barate (Dijon), Aurélien Barège (Amiens), Marie-Pierre D'Abrigeon (Bordeaux), Eric Debief (Besançon), Christian Laemmel (Strasbourg), Vincent Rivière (Poitiers), Philippe Rousselle (Lille), Anne-Sophie Saboureau (Lyon), Angélique Sergent (Nancy) et Elisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

## **Adoption des comptes annuels du CSE**

---

Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes 2021 du comité, présentés par la trésorière, Annabelle Igier et par l'expert-comptable, et validés par le commissaire aux comptes. Ils ont également donné quitus aux anciens élus de la gestion du comité qui leur a été présentée.

Ils ont par ailleurs approuvé les comptes des cantines d'Antibes et Marseille.

L'ensemble des documents financiers est accessible sur le site internet du CSE.

## A noter

Prochain CSE : 15 et 16 juin

Prochaine CASAR (régionalisation) : 18 mai

Prochains CSE centraux : 9 mai (constitutif) et 12 mai (réunion extra)

Paris, le 10 mai 2022

## Vos élus au CSE



### ▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

### ▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

### ▶ Représentant syndical : Guillaume Le Guoic (Caen).



# Commission Nouvelles Technologies

Compte-rendu réunion du mardi 11 février 2022

Président et vice-président : Bruno Demange et Olivier Melinand

Présents : Bruno Demange, Olivier Mélinand, Philippe Conte et Emeline Droxler

Coté direction : Michael Friederich (Directeur de l'Exploitation et des Moyens du Réseau France 3),

Frédérique Gouard (Assistant de Projet/Etudes)

Excusés : Christian Mathieu, Thierry Cormerais, Emmanuel Denanot, Gaëtan Guetiere, Evelyne Hebert, Claire Lebret.

## **POINT 1**

### **BILAN DES PROJETS 2021**

Globalement, nous pouvons résumer cette année comme celle d'un maintien opérationnel et de modernisation de nos équipements.

Ce maintien représente un budget de 11 millions d'euros (dont la moitié a porté sur les régies Mosar).

Pour l'essentiel, ces projets ont porté sur des renouvellements et sur des évolutions. A l'échelle du réseau, les renouvellements et évolutions peuvent prendre plusieurs mois ou années (NRCS) donc toutes les régions ne sont pas au même niveau en même temps.

#### - LA SÉCURISATION DU RÉSEAU WAN

Afin d'éviter de nouveaux risques de cyber attaques.

#### - LE WIFI DES IMPLANTATIONS RÉGIONALES

#### - LA MODIFICATION DE CERTAINES COUVERTURES HERTZIENNES DE FRANCE 3

Budget correspondant à la diffusion des matinales de France Bleu sur France 3. Cela englobe la partie diffusion, la modification de certaines couvertures hertziennes et le raccordement Wan avec France Bleu

#### - L'INFOGRAPHIE

Maestro : cela correspond au renouvellement des diffuseurs d'infographie/infodécor

#### - LE MAINTIEN ET L'ÉVOLUTION DE I MÉDIA ET DE MONA LISA

Evolution de Mona Lisa par exemple pour interfaçage avec Newsboard

#### - EVOLUTION ARGOS

Avant le passage à Sherlock

#### - RENOUELEMENT NRCS

#### - LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE MIXAGE FAIRLIGHT

Avec une deuxième salle de mix dans les Direction régionales

- L'ÉQUIPEMENT DU « SITE DE QUALIFICATION »

A Strasbourg (plateforme test)

- LA MISE A JOUR DES RÉSEAUX D'ORDRE

*Clearcom*, par rapport à la compatibilité avec Window10.

- LE RENOUELEMENT DES COMPTEURS/DECOMPTEURS

Ce nouveau matériel est déjà intégré dans les nouvelles régies, avec des fonctionnalités intégrées à travers le futur NRCS

- LA CENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU CLOUD

- UPGRADE DE BORIS EFFECT (BCCF3)

Il s'agit d'un *plug-in* du Médiacomposer (permettant de faire des effets), qui n'est plus intégré dans le *package Avid*.

Autres investissements prévus en 2021, l'implantation de seconds mixages dans les directions régionales, avec la technologie *Resolve*. L'idée est de pouvoir désengorger le mixage en optimisant les créneaux en fonction des disponibilités des techniciens. C'est quasiment achevé partout.

- LE RENOUELEMENT DES CODEURS ET DÉCODEURS ATEME POUR LA CTR (contribution temps réel au travers du Wan).

Ils arrivaient en fin de vie, et cela représente une enveloppe de 500.000€ au total (France Bleu et France 3)

Et bien sûr le déploiement des régies *Mosar*.

Un budget non négligeable MCO (maintien aux conditions opérationnelles) d'une enveloppe de 500.000 € par an destinée à maintenir nos équipements. Si on rapporte ce chiffre aux 23 sites, il s'agit d'un budget de 20 000 euros, latitude bien limitée au vu du cout du matériel pro et des besoins locaux.

Dans ce budget, il y a un budget décentralisé, partagé et arbitré sur les antennes régionales. Les arbitrages sont effectués en fonction des besoins exprimés par les antennes, sachant que toutes ne sont pas avec le même niveau de modernité ou de vétusté.

Après, il n'est plus possible pour les antennes « d'acheter ce qu'elles veulent ». Il y a les contraintes liées aux marchés, avec l'obligation de passer par des appels d'offres européens dès lors que cela dépasse un global de 200.000€ pour l'entreprise.

Des priorités sont exprimées : par exemple, les oreillettes sur les plateaux, avant de s'attaquer l'an prochain aux HF, toujours sur les plateaux.

L'ensemble de ces investissements, hors régies *Mosar* représente une part non négligeable du budget global (au niveau de toute l'entreprise) soit une enveloppe moyenne de 280.000€ par antenne. Mais c'est aussi à mettre en adéquation avec le nombre de sites, dans le Réseau.

## POINT 2

### LES PRINCIPAUX PROJETS 2022

#### 1/ LA POURSUITE DES IMPLANTATIONS DES RÉGIES MOSAR

A ce jour, nous comptons 5 régies MOSAR en production : Rouen, Nancy, Reims, Poitiers et Caen.

4 renouvellements sont en cours : à Clermont (avec une mise en route pour mi-avril), Lyon (avec l'activation de la régie provisoire, « on air » le 14 mars, puis Grenoble (phase de préparation à la régie provisoire) et Toulouse (début de la partie projet).

Ensuite, 3 autres projets sont prévus pour débiter en 2023 : Rennes, Nantes ou Orléans, puis Marseille ou Antibes (selon les avancées qu'il y aura en matière de relocalisation). Le matériel de la dernière régie provisoire Mosar aura vocation à servir de spare pour les régies Mosar en service à la fin du déploiement. Certains sites auront eu la chance d'avoir une régie Mosar en régie provisoire (car régie de Strasbourg) ce qui permet aux techniciens durant les travaux de se former sur les nouveaux matériels.

Et à part quelques petits détails ou ajustements, il s'agit de 12 régies très semblables, qui équiperont la moitié des antennes du Réseau. Auxquelles il faut ajouter celle du « site de qualification » de Strasbourg (mais qui n'aura pas toutes les fonctionnalités dont la diffusion).

En terme de commande, le marché dit régie Mosar se finit en 2023 ; celles achetées en 2023 auront un déploiement en 2024.

Ensuite, à partir de 2024, pour les suivantes, il s'agira alors d'un nouveau cahier des charges.

Toutes ces régies sont compatibles pour recevoir l'automate Overdrive, mais aucun n'a été acheté à ce jour (sauf celui de Rouen et le site de requalification).

#### 2/ LE « SITE DE QUALIFICATION » DE STRASBOURG

La régie *Mosar* de Strasbourg où se dérouleront les tests est terminée à 90%. Il ne manque plus que les caméras et l'éclairage.

Deux postes de montage sont prévus + deux postes Newsboard / Open Médias.

La livraison par le prestataire RBM est prévue pour le 18 mars. L'intégration Open Médias / Overdrive est quant à elle prévue pour mi-mai. Les premiers tests devraient pouvoir débiter à partir de septembre.

Des experts sont formés dont 4 personnes du réseau, l'objectif étant d'avoir des techniciens ayant une expertise très pointue pour le suivi de ces régies sur la durée.

De mai à août, il y aura la phase du développement du Show Design, pour commencer à travailler sur les modules de scénarisation lié à l'utilisation de l'assistant de production (l'automate). Ce travail sera effectué notamment par l'ingénierie, les experts, le réalisateur conseil et la suite reste à écrire selon ce qui sera décidé pour ce projet de régie tests.

#### 3/ LA PARTIE MAESTRO (SERVEUR GRAPHIQUE)

Le projet 2019, qui a subi du retard suite à la crise sanitaire, s'est déployé en 2021. Les formations des référents ont été réalisées, la formation pour les exploitants va reprendre dès la fin du PCA. Déploiement de maestro d'ici la fin du semestre.

#### 4/ LA MODERNISATION DES HABILLAGES DE PRODUCTION (MHP)

Il s'agit en l'occurrence d'un système destiné à générer les nouveaux synthés (en remplacement de Ross/Xpression). D'autres fonctionnalités seront possibles permettant de faire de la création graphique.

Bien sûr MHP sera intégré dans l'environnement NRCS avec des plug in qui peuvent être intégrées avec des PC. Il y aura possibilité de mutualiser et centraliser des bases de templates (éléments graphiques), stocké au niveau central et du coup disponible pour tout FTV.

Un mini MAM (*media asset manager*) pour la partie graphique sera intégré dans cette nouvelle machine. Elle sera connectée à l'automate pour une exploitation manuelle et/ou pilotée.

Le dispositif est appelé à équiper les 4 régions du Siège, les 23 centres régionaux, le CDE du siège, les 7 cars de la Fabrique, la région de France Info et de « France 3 Toutes régions ».

L'appel d'offres est en cours. Il s'agit d'un énorme marché, avec des procédures d'achat assez complexes. L'attribution aura lieu d'ici septembre. Les premiers déploiements se feront sur les cars et le siège en 2023, sur le [réseau en 2024](#).

## **5/ LE PROJET « SERVEUR VIDÉO DUBMASTER »**

C'est le remplacement des serveurs de diffusion Nexio. Les régions *Mosar* en sont déjà équipées. Pour les autres régions, le déploiement est en cours. Le projet a pris du retard en raison de la crise sanitaire.

## **6/ LE PROJET NRCS**

Concernant *Newsboard\**, les formations s'achèvent et tout devrait être en service avant les élections du mois d'avril.

\*Equivalent actuel de MONA pour le réseau ; déploiement sur tout le réseau en cohabitation avec MONALISA

Concernant Open Médias\*, la fonctionnalité est en service au Siège, et donc sur l'antenne de Paris Île de France.

\*Equivalent actuel de LISA pour le réseau. Déploiement sur deux sites pilotes Orléans et Nantes en 2022. Déploiement sur tout le réseau prévu pour 2023.

Les prochaines dans le Réseau seront Orléans et Nantes, pour le 4ème trimestre 2022. Les autres suivront, et tout ira très vite, ensuite, puisque l'ensemble du Réseau sera opérationnel d'ici 2023.

## **7/ LE PROJET PALO ALTO**

Ce sont des Firewall, protection du réseau informatique. Il s'agit de renforcer la protection de nos réseaux informatiques (vlan) contre les risques de cyber attaques. Il s'agit d'un projet important, mais qui sera transparent pour les utilisateurs.

## **8/ WAN ET SON FUTUR**

Il s'agit de toutes les interconnexions entre nos antennes régionales. Aujourd'hui, c'est une filiale d'Orange, OBS, qui gère ce service, avec des infrastructures de 1 Go (dont 800 Mo utiles), nous commençons à être au taquet en raison de l'augmentation des échanges de médias. Nous allons donc passer à 10 Go pour une gestion plus fluide, et c'est un marché prévu pour être effectif en 2024.

## **9/ LES AVIWEST**

Les premiers émetteurs DMG PRO 180 ont déjà 7 ans, et ne sont pas compatibles 5G.

Renouvellement donc par des PRO 360, nouvelle génération. Le projet est sur plusieurs années

Lors de la commission, il a été rappelé que, à ce jour, les 3 grandes entités de l'entreprise se sont positionnées sur 3 marchés différents, avec les 3 grands acteurs de cette activité :

1. -le français AVIWEST pour le Réseau
2. -l'américain TVU PACK pour le Siège
3. -et l'israélien LIVE U pour l'Outre-Mer

Les 3 équipements sont différents, mais assez comparables. Quelle sera la politique de l'entreprise lorsqu'il s'agira de choisir le même matériel ? Difficile de dire dès à présent !

#### **10/ LE PROJET « GRANDS CAPTEURS »**

Aujourd'hui, nous achetons ce type de caméscopes de façon sporadique. La direction entend le fait qu'il existe une demande importante des JRI pour pouvoir disposer de ce type d'outils et proposer des écritures différentes. Donc, un marché va être lancé : l'idée est de trouver des boîtiers photos avec une connectique plus broadcast (avec notamment des prises XLR, et des outils de connexion moins fragiles que ce que l'on voit sur ces matériels). Autre paramètre : l'optimisation pour ingester, alors que nous sommes sur des formats atypiques.

Des tests ont été effectués à Lille, Bordeaux et Rouen, avec des matériels type Sony Alpha 7, Sony FX3, et des Canon C300 ainsi que le tout dernier R5C (Canon).

L'objectif est qu'il puisse y avoir au moins un équipement de ce type dans chaque antenne dans le courant de cette année 2022 (et si possible, 2 pour la fin de l'année). L'appel d'offre sera finalisé pour mars/avril.

Et plus globalement, au vu des évolutions, l'objectif est d'être en capacité de proposer des panoplies d'outils (pour que les personnes puissent choisir en fonction de ce qu'elles ont à faire).

#### **11/ ACHATS D'ÉCRANS**

La direction envisage d'anticiper le remplacement au fur et à mesure les plasmas des plateaux JT. Il va aussi y avoir le plateau du site de qualification de Strasbourg à équiper. Un appel d'offre est en cours.

#### **12/ ÉCRANS TACTILES DUR LES PLATEAUX**

Là aussi, un appel d'offres est en cours. Certaines régions en sont déjà équipées pour leur 18h30. Il existe un certain risque sur les délais de livraison, compte tenu des problèmes actuels avec les composants électroniques. La direction espère que ces déploiements seront effectifs avant les élections législatives.

Suite aux ateliers des JTR, David Montagne, réalisateur conseil va, sur la base d'outils communs une proposition adaptée à chaque antenne lors de l'installation. Une formation d'une journée de prise en main est prévue.

#### **13/ ÉVOLUTION DE ARGOS**

Un travail est en cours avec la direction du numérique.

Il y a désormais une nécessité d'enrichissement des métadonnées (qui vont améliorer le référencement) pour une meilleure visibilité de nos médias sur les réseaux sociaux et sur internet.

Dans le détail, aujourd'hui, le travail se fait de façon manuelle avec transmission à un prestataire (Plurimédia) qui, notamment, met en minuscules les données contenant des majuscules. Et ce prestataire transmet ensuite à France.tv. La DAIA (direction des datas et de l'intelligence artificielle) de FTV, ont développé et mis un système pour remplacer le travail que faisait jusqu'à présent Plurimédia, de façon automatique.

Demain, ce sera l'outil Argos qui hébergera l'ensemble des métadonnées qui viennent de l'antenne, de la communication, équipes numériques etc...et qui effectuera ces tâches réalisées par Plurimédia. La mise en place sera très rapide : d'ici le mois de mars.

#### **14/ SHERLOCK**

L'objectif est de pouvoir disposer d'un outil unique dans toute l'entreprise pour remplacer ARGOS (dans le Réseau), OSCAR (au Siège), et celui utilisé en Outre-Mer.

Tout ce qui touche aux programmes y est répertorié : y compris l'approche des droits, le nombre de diffusions, l'aspect financier...

Il s'agira donc d'un outil global, de la création à la diffusion.

C'est un produit belge, utilisé à la RTBF, à la BBC mais aussi à M6 et TF1, et qui sera customisé pour les besoins de France TV (et notamment les problématiques Outre-Mer avec les décalages horaires).

Comme pour d'autres, il s'agit d'outils en mode SAAS, avec des avantages en matière de sécurisation. C'est aussi un gage de développement par rapport à un produit « maison » qui aurait l'inconvénient des mises en jour et adaptations car FTV a parfois du mal à faire évoluer ses outils en interne.

Globalement, l'une des difficultés est la bonne coordination de tous ces chantiers, alors qu'il y a en parallèle la poursuite des cœurs de métier.

Le déploiement est prévu en 2024

### **POINT 3**

#### **LE MATÉRIEL AUJOURD'HUI SUR LES DIFFÉRENTS SITES**

##### **1/ RAPIDE TOUR D'HORIZON**

###### **4 CCR**

- Rhône Alpes
- Corse
- Lorraine
- Nord Pas de Calais

###### **5 VMIX**

- Corse
- Picardie
- Provence Alpes
- et 2 à Aquitaine

###### **8 RÉGIES FLY**

- Alpes
- Auvergne
- Franche-Comté
- Lorraine
- Basse Normandie
- Languedoc
- Provence Alpes
- Côte d'Azur

###### **2 RÉGIES FLY « BROADCAST » ( Etiquetté broadcast car présence d'un poste réglages vision des caméras)**

- Bourgogne

-Picardie

#### **4 TRICASTER**

-Rhône Alpes

-Auvergne

-Franche-Comté

-Limousin

#### **5 VPTL**

-Franche-Comté

-Corse

-Midi-Pyrénées

-Provence Alpes

-Poitou (mais adapté, et donc nécessitant une formation spécifique)

+ un 6ème promis à Pays de Loire en juin dernier (non affecté, et se trouvant à Rouen en ce moment pour une opération en vue).

#### **4 DSNG MONOCAM**

-Auvergne

-Franche-Comté

-Corse

-Champagne Ardenne

#### **12 DSNG MULTICAM**

-Bretagne

-Alpes

-Alsace

-Lorraine

-Haute Normandie

-Midi-Pyrénées

-Languedoc

-Picardie

-Aquitaine

-Limousin

-Côte d'Azur

-Pays de Loire

#### **14 VRC**

-Lyon

-St Étienne

-Clermont

-Dijon

-Auxerre

-Ajaccio

-Bastia

-Lille

-Caen

-Millau

-Montpellier

-Antibes

-et 2 à Orléans

#### **10 VLRC**

-Orléans

-Lille

-Montpellier

-Mende

-Reims

-Bayonne

-Pau

-Toulouse

-Aubenas

-Rennes

#### **ET 159 AVIWEST**

Entre 4 et 11 par antenne



## **2/ NOS COMMENTAIRES ET QUESTIONS**

Les membres de la commission expriment tout d'abord une interrogation par rapport à la cohérence existant entre les différents sites.

Autre interrogation : concernant cette fois-ci le nombre de jours d'utilisation, assez faible (si l'on ne prend pas en compte des utilisations autres, telle la mission de régie provisoire à Clermont Ferrand pour le CCR 3, de Lyon...qui reviendra à Lyon pour la fin avril).

Deux raisons sont évoquées par la direction : tout d'abord le besoin en ETP (qui est évidemment une difficulté alors que la contrainte en ETP est de plus en plus forte), et ensuite le fait que ces outils ne sont pas toujours adaptés au besoin (notamment un manque de souplesse sur le terrain, alors qu'il existe désormais des moyens plus souples).

Un constat : les DSNG sortent beaucoup moins, et ne sont plus utilisés lorsque l'utilisation d'un AVIWEST suffit. Les élus rappellent qu'Aviwest ne signifie pas automatiquement non sollicitation de personnels PTA, et que l'équipe de journalistes se débrouille seule pour assurer la transmission.

La direction ajoute qu'elle pense que ces DSNG ont encore une utilité, et que c'est la raison pour laquelle ceux qui restent ont été upgradés en HD : « ils ne sont pas encore à rayer de la carte ». Ces matériels, ainsi que les CCR et VTPL ont occasionné des investissements de plusieurs centaines de milliers d'euros (qui n'auraient pas été engagés s'il y avait eu volonté de les arrêter).

Il nous est redit par ailleurs que la seule solution possible est d'effectuer de la mutualisation...mais à condition que les utilisations soient semblables, et que des paramétrages précis ne rendent pas impossible l'utilisation par des d'autres antennes que celle qui héberge l'outil.

Pour y voir plus clair sur ces questions de besoins, et de compatibilité, la direction souhaite qu'une cartographie soit engagée, et que nous puissions disposer d'une vision globale de la façon dont sont utilisés le CCR et le VTPL dont l'objectif sera de trouver une méthode commune d'exploitation. C'est ce qui a été confié à un exploitant du Réseau France 3 chef, qui sera invité à participer à différentes opérations pour cet état des lieux, mais cela pourra être élargi aux DSNG.

Autre sujet : les personnels qui ne disposent pas de matériel ne sont parfois pas formés pour les utiliser.

Un débat s'est engagé sur la notion de « base » sur laquelle les véhicules seraient rattachés. La direction souhaite qu'il n'y ait plus de voyage à vide, et que les véhicules puissent être stockés là où ils ont été utilisés. Avec une question à prendre en compte : la maintenance doit pouvoir être effectuée là où le véhicule se trouve, et sans que cela pénalise les budgets locaux. Ces dépenses doivent donc être entreprises en central.

## **3/ AU DELÀ, QUELS SONT LES PROJETS POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES MATÉRIELS ?**

La direction nous dit travailler sur 2 axes.

Le premier axe est sur la base des AVIWEST. Un test a été réalisé récemment à Caen sur un tournoi de tennis, avec un système de synchronisation avec 4 ou 5 caméras, et la possibilité de commuter via une régie, et la possibilité d'un retour.

L'idée est aussi de pouvoir disposer d'un « Pack Intercom Réseau », validé Cybersécurité FTV, pour interfacer aussi avec les réseaux d'ordres.

L'autre axe porte sur des VMIX virtuels, via le cloud : c'est une solution qui intéresse, au-delà des utilisateurs précurseurs. Il sera disponible partout, à tout moment et payable à l'utilisation, donc sans nécessité d'un investissement lourd. Il y aura juste besoin de l'achat d'une licence, en central, à 1800/2000 €...et la suite se trouve sur nos budgets de fonctionnement.

Cela nécessite néanmoins une bonne gestion de la cyber sécurité. Globalement, il s'agit de projets à échéance 2023 ou 2024.

#### **4/ LA NOTION DE « VÉHICULE »**

Si les moyens « traditionnels » tels le CCR ou le VPTL supposent des véhicules dédiés, ce n'est plus forcément le cas avec des moyens plus légers. Or, il n'est pas toujours possible d'installer nos équipements là où on le souhaite. Autre question : si certaines réalisations peuvent être effectuées dans les locaux de l'antenne, il est parfois pertinent de pouvoir les effectuer sur place.

Le véhicule est aussi un bon moyen pour « poser le matériel » : c'est la notion du « véhicule refuge », avec un aspect technique mais aussi un aspect SQVT.

La direction dit entendre, mais n'a pas toutes les réponses à ce moment précis. Cela mérite une réflexion plus approfondie.

#### **5/ LE DSNG « BI FEED » DE BORDEAUX**

L'équipement est particulier : il permet un départ plateau (avec de la fibre), il y a possibilité de faire un habillage, ou encore d'héberger des mélangeurs type VMIX. L'exploitation de la transmission s'effectue en mode manuel avec un opérateur de transmission permettant de viser tous les satellites et dans différents paramétrages de transmission. Comme le fut les premiers DSNG de l'époque. Technologie IP, NDI pour la vidéo et Dante pour le son.

Le but est de pouvoir s'ouvrir à toutes les mises en œuvre selon les ambitions éditoriales souhaitées.

Est-ce que ce matériel a vocation à se multiplier ? La réponse est oui.

Les élus s'en félicitent, d'autant plus qu'il ne faut pas oublier que la fiabilité des réseaux 3G ou 4G reste variable.

La direction rappelle que les AVIWEST peuvent aussi fonctionner avec du réseau physique (tel que la fibre) dans des lieux tels que les théâtres.

Enfin, difficile d'avoir une vision sur ces questions de transmission sans s'intéresser à la technologie Star Link, d'Elon Musk. Aujourd'hui, elle n'est pas encore complètement déployée, mais elle est quand même très bluffante. On peut supposer que lorsque ce sera opérationnel, ce sera très fiable pour un coût modique. Et sachant qu'il ne s'agit que d'une parabole dans une valise.

Mais ce n'est pas encore pour tout de suite.

En marge de ce sujet « transmissions », il a été précisé que les DSNG monocam n'ont pas vocation à être reconduits tels quels mais resteront en opération

Tant que possible

#### **6/ QUID DES MOYENS TECHNIQUES POUR LES OPÉRATIONS DES RÉGIONS PILOTES DANS LE CADRE DU PROJET PROXIMITÉ ?**

Dans de nombreuses prévisions exprimées à Bordeaux où Rennes, des points d'interrogation demeurent sur la question des moyens demandés. Mettre des mentions « CCR » ou « VPTL » prouverait qu'on en a besoin.

A cela, la direction redit que l'importance est de pouvoir proposer une gamme d'offres, d'où la nécessité d'une étude.

Les membres de la commission rappellent que les projets tels que formulés dans ces régions pilotes ne sont rien d'autre que ce que l'on faisait dans toutes les antennes il y a plus de 10 ans. Et que l'une des grandes différences avec hier est que nos moyens en ETP ont diminué.

La direction ajoute qu'il y a aussi les évolutions technologiques, et qu'il s'agit de trouver les bonnes adéquations entre les projets éditoriaux et les moyens adaptés.

Michael Friederich nous rappelle qu'il n'y a pas que le linéaire. Mais aussi le numérique et que les approches et types d'écriture ne sont pas les mêmes.

## **7/ LES VRC ET VLRC**

Les VRC sont des moyens légers avec une parabole (de transmission satellite type valise) pour des lieux où il n'y a pas de 4G (dites Zones blanches), pour permettre des envois sans mobiliser un DSNG.

Les VLRC sont un système avec une antenne déportée. (transmission satellite automatique)

C'est assez moyennement utilisé, et cela aura vocation à disparaître si Star Link vient à être déployé.

## **8/ LES TRICASTER**

Ils sont assez peu utilisés. Aujourd'hui, d'autres systèmes existent, type Black Magic : hyper compact et très performant.

## **9/ LES RÉGIES FLY BROADCAST**

Ce sont des régies fly, mais avec des réseaux d'ordre et des contrôles de voies caméras. Les sites qui ont ces équipements les utilisent. Pour les autres, il y a le cloud et les solutions offertes par les VMIX.

Possible aussi, les prêts de matériel, comme cela a été le cas pour du sport à Montpellier, avec un VMIX associé à un VPTL, pour du ralenti.

## **10/ L'APPLICATION SWITCHER PRO**

Avec cet outil, il s'agit de fabrication d'émissions avec des iPhone et un iPad pour la mise en images.

Ces matériels sont légers, sympas à mettre en œuvre, et offrent pas mal de souplesse dicit Michael Friederich. Le gros défaut, c'est le son, car il n'y a pas de système intégré.

Voilà un sujet type à évoquer avec un focus plus approfondi dans une commission telle que celle-ci, avec l'idée qu'elle se réunisse plus régulièrement.

Il est ajouté que la pratique est peut-être encore inconnue dans le Réseau, mais qu'elle est pratiquée à Malakoff et dans les Outre-Mer. Ce n'est donc pas une « innovation ».

Pour l'instant, sur le réseau, ce mode de captation est utilisé à Dijon et Besançon depuis septembre dernier. Aujourd'hui, c'est de la location et pas d'achat de prévu car Michael Friederich nous précise que nous avons déjà dans notre parc les UTS et des iPad.

Des questions existent : quelles conditions pour le transport ? Quelles conditions en termes de compétences « mises en images » ? Les personnels volontaires qui utilisent ces outils méritent la gratification par des primes UCC. Et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit d'émissions de grilles, hors JT : cela veut dire qu'il n'y a pas de gestes mécaniques, chartés.

Et lorsque l'on s'engage dans des expérimentations de ce type, l'important est ensuite de pouvoir les cadrer. La commission demande à avoir un focus sur ce mode de fonctionnement lors de la prochaine commission (présentation matériel/appli et présentation du workflow).

## **11/ LE VMIX**

C'est assez sollicité pour NOA (même si ces 2 dernières années sont restées assez spéciales). Il sera intéressant de voir quels projets en 2022.

Marseille l'a utilisé sur un sport, en complément de la Fabrique. On est sur des éléments complémentaires, sur des émissions très ponctuelles.

Bordeaux a déjà utilisé un VMIX pour un « Dimanche en Politique ».

## **12/ LES CAMÉRAS**

Les élus ont exprimé cette demande sur la nécessité de ne pas bouger les équilibres entre les différents modèles de caméras, sans une concertation préalable.

Car il existe des personnels attachés à chacun des modèles : on trouve en effet des Pro 200, des pros 400, et même des pro 300.

Nous savons que les 200 s'usent plus vite, qu'elles sont désormais remplacées par des 280, plus résistantes.

Nous savons aussi qu'il y a des évolutions dans les pratiques, notamment depuis l'arrivée des UTS, mais pour autant, nous savons ce sujet sensible et l'importance de veiller à cette concertation préalable s'il devait y avoir de nouveaux renouvellements de parcs. La direction nous a dit avoir entendu, et ajouté que ces grands renouvellements n'étaient pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Point important : les 300 ne sont plus disponibles. Quand il y a un problème sur une, la direction arrive pour le moment à trouver des solutions avec d'autres, dans le Réseau, dans des endroits où elles ne sont pas utilisées. Mais ça n'est pas une solution pérenne. Il faudra trouver une autre solution pour après.

Autre point soulevé : l'absence de magasinier et les conséquences sur l'état du matériel. Sur cela, la direction a répondu qu'il n'est plus possible de proposer à chaque salarié une panoplie avec 4 types de caméras dédiées, et qu'il appartient donc à chacun d'être responsable pour en prendre soin, et pour faire remonter rapidement ce qui pourrait être constaté.

## **POINT 4**

### **LES NOUVELLES RÉGIES**

En préalable, il a été précisé que, lors de l'expérimentation de Rouen, certains aspects de configuration ne semblaient pas finalisés, ce qui avait pu placer des personnels en difficulté. Ils ont appréhendé ces aspects non finalisés comme des bugs.

Ce qui va changer avec le passage au « site de qualification », c'est que tous ces travaux de finalisation seront effectués avant la mise en route, afin que tout soit prêt avant.

Concernant les nouvelles régies, elles-mêmes, un travail de réécriture du besoin a été engagé, afin de mieux préparer le prochain appel d'offres de 2023 pour un marché opérationnel en 2024 (pour les antennes autres que celles évoquées en point 2).

Sachant que beaucoup de questions se posent alors que l'on entend dans les services cette nécessité de fabriquer avec beaucoup de souplesse, et à moindres coûts.

Jusqu'à présent, nos matériels ont toujours été compatibles pour tous types de produits. Les retours « terrain » laissent tout de même entendre des problèmes d'ergonomie, avec des remontées des utilisateurs du type « je n'ai pas tout ce qu'il me faut ».

La direction répond qu'il y a eu des évolutions sur les dernières régies Mosar suite à ce qui a été dit. Pour autant, il y a aussi le piège de l'habitude !! Et que les nouveaux matériels soient adaptés à des évolutions type Maestro ou les futurs synthés. Sur tous ces sujets, ce qui va être engagé à Strasbourg va aussi être un lieu d'échange et de partage sur toutes ces pratiques. La direction ajoute que le contexte a évolué par rapport à une époque où tout n'était pas forcément adapté. Là, les besoins sont portés notamment auprès de la direction de l'ingénierie.

Les élus ont exprimé le souhait pour les membres de cette commission de pouvoir visiter des lieux où cela fonctionne déjà : par exemple France Info, Euronews, ou des chaînes belges. La direction nous a répondu souscrite à cette demande.

Il est ajouté par ailleurs, que ce n'est pas uniquement le nombre de caméras et/ou extérieurs qui définit le critère prix d'une régie.

Dans les prochaines régies, il y aura besoin de prévoir une technologie IP, afin de pouvoir gérer des ressources à distance. La première régie FTV IP sera celle dédiée pour le car de la Fabrique pour les JO de Paris 2024

## POINT 5

### LES DRONES

D'entrée de jeu, la direction nous a précisé que la capacité des salariés n'est pas le problème dans la position actuelle de l'entreprise sur l'utilisation des drones.

Elle s'est ensuite livrée à un historique rapide.

Dès 2018, des démarches ont été engagées par rapport à ce qu'on appelle le « drone lourd », avec un niveau de responsabilité délégué à la présidente de l'entreprise.

La direction juridique avait bien identifié des risques en termes de responsabilité civile.

La fiction a néanmoins été autorisée, car il s'agit là de tournages hyper maîtrisés. Et, en dehors de cette activité précise, il a été décidé que l'entreprise ferait appel à un prestataire.

Aujourd'hui, les derniers débats entraînent une évolution, et la décision de relancer le sujet. Avec la prise en compte de la notion d'un besoin clair, net et précis, et avec cette question : quelles utilisations ?

Prises en compte aussi : l'évolution de la façon dont les déclarations doivent être faites !

La direction accepte donc que le sujet soit à nouveau mis sur la table. L'idée est que quelques personnes bien identifiées puissent travailler sur cette expression du besoin. Puissent aussi plancher sur cette question : est-ce que l'on peut envisager des tournages qui ne sont pas prévisibles ? Si oui, de quelle façon ? Qu'est ce qui est réaliste ?

Un pilote qui sort un drone n'est pas seul responsable, et ne sortirait pas « son drone ». C'est en l'occurrence celui de l'entreprise. Et s'il venait à chuter et blesser quelqu'un, ce serait un problème d'entreprise. En ce sens, ce n'est pas la même chose que s'il s'agit d'un prestataire qui prend ses propres responsabilités.

L'idée est que cet atelier puisse être mis en place rapidement. Sans qu'il y ait de garantie que ces travaux aboutissent, nous précise-t-on !

La direction ajoute qu'il s'agit là d'une initiative du Réseau.

**Les élus ont salué l'initiative, en soulevant le fait que ce sont des pratiques qui sont mises en œuvre par les personnels d'autres chaînes telles TF1 ou M6 (y compris dans l'actualité).** Le cas de TF1, avec une organisation

faisant que la partie administrative, sur les déclarations de vols notamment, est effectuée par un service de coordination.

Autre aspect : du fait de la responsabilité qui va avec, il semble logique que la pratique soit assortie d'une formation (traitant les aspects pratiques mais aussi juridiques et administratifs).

Enfin, il doit aussi y avoir une cohérence, sachant que, en Outre-Mer, certains professionnels ont été formés pour cela, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Depuis, pratiquent-ils ? Où est-ce qu'ils ont été formés « pour rien » ?

**Les élus ont posé cette question : combien de sollicitations de prestataires pour des images de drones en 2021 ?**

Très difficile pour la direction de pouvoir apporter une réponse, en ce sens que ce n'est pas un poste comptable dédié, et que ça vient donc se mélanger à toutes sortes d'autres dépenses.

La direction peut néanmoins dire qu'il n'y en a pas beaucoup.

La suite sur ce sujet sera donc la constitution et la réunion de ce groupe, pour tenter d'avancer sur les différentes questions énoncées.

Paris, le 14 février 2022